

CONSEIL MUNICIPAL DU 01 JUILLET 2016

Nombre de conseillers en exercice : 11

Par suite d'une convocation en date du 25 juin 2016, les membres composant le conseil municipal de Saussey se sont réunis en mairie le 01 juillet 2016 à vingt heures trente, sous la présidence de Monsieur Philippe d'Anterroches Maire.

Sont présents : MM Philippe d'Anterroches, Bruno Robin, Thierry Legraverend, Christophe Mauger de Varennes, Serge Lehericey, Sandrine Barbier, Marc Denquin, Cécile Guérin, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales

Absent ayant donné procuration :

Absents excusés : Pascal Poullain, Rémi De Saint Jores.

Absente : Maïté Aline

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

M. Serge Lehericey est désigné pour remplir cette fonction.

Ordre du jour : Approbation et signature du compte rendu de la dernière réunion, désignation d'un secrétaire de séance, urbanisme, projet de dématérialisation de la transmission au contrôle de légalité (ACTES) compte rendu réunions (CBC, conseil d'école, syndicat mixte), questions diverses.

Le Conseil approuve et signe le compte rendu de la dernière séance.

Urbanisme

Le conseil prend connaissance de la demande de permis de construire de Mme Duchemin concernant la restauration et l'extension d'un garage au lieu-dit Bretteville et émet un avis favorable.

Travaux église

Les travaux de restauration du vitrail classé de l'église sont achevés. L'architecte retenu pour l'élaboration du diagnostic de l'église a commencé ses études.

Travaux de voirie

Le conseil donne son accord pour la réalisation des travaux d'aménagement de la partie haute du chemin de randonnée qui relie le Claquet au Manoir afin de canaliser les eaux de ruissellement et d'éviter la dégradation de ce chemin. Le montant des travaux qui seront réalisés par l'entreprise Lehodey, s'élève à 1 885€ ht.

L'aménagement de l'évacuation de l'eau près du terrain de tennis comportera un apport de matériaux nivelés et compactés et la pose d'une grille à la sortie du parking pour empêcher l'inondation du terrain lors des fortes précipitations.

Il a été signalé qu'une buse était bouchée au village Bretteville, la CBC sera informée, la voie concernée étant communautaire.

La réclamation de M Arlet concernant la remise en état de son terrain après les travaux d'installation du raccordement au réseau d'assainissement sera transmise au maître d'œuvre pour intervention.

Dématérialisation des actes administratifs

Le conseil ne donne pas suite pour le moment à la mise en place de ce dispositif, compte tenu du coût induit.

Ajout d'un chemin rural au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)

Le conseil municipal,

Vu sa délibération en date du 10 avril 2015 portant actualisation du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée

Vu, l'article L 361.1 du Code de l'Environnement, relatif au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

Considérant que le chemin rural reliant la RD 299E au chemin rural de la Planche n'a pas été inscrit au PDIPR et qu'il présente un intérêt particulier puisqu'il permet de relier des itinéraires existants et qu'il est déjà balisé

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Demande au département l'inscription du chemin précité tel que décrit sur la carte et le tableau joints en annexe
(chemin rural entre la Gauderie et la Planche sur une distance de 165 m)
- S'engage à informer préalablement le Département dans le cas d'aliénation ou de suppression de chemins ruraux en lui proposant un itinéraire de substitution approprié à la pratique de la promenade et de la randonnée et de qualité équivalente
- Autorise le balisage par les organismes initiateurs des itinéraires
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes conventions et tous documents inhérents à cette procédure d'inscription
- S'engage à conserver ou faire conserver le caractère physique, public et ouvert (à la libre circulation non-motorisée) par un entretien régulier (2 fois par an minimum)

Les propriétaires riverains concernés seront contactés pour procéder à l'élagage des haies bordant le chemin précité.

Comptes rendus réunions

Mme Guérin informe le conseil des différents sujets abordés lors de la réunion du conseil d'école ((prévisions d'effectif à la prochaine rentrée, fonctionnement de la cantine de Saussey qui sera redéfini avec les agents qui y sont affectés).

M d'Anterroches fait part de la commission scolaire de la CBC au cours de laquelle le rapport concernant le fonctionnement des établissements de la communauté a été présenté. Le taux de satisfaction relevé pour le RPI Courcy-Saussey est globalement élevé.

Le déplacement de l'arrêt du car scolaire devant les grandes barrières de l'école sera demandé pour améliorer les conditions de sécurité lors de la montée et de la descente des enfants du RPI.

Le conseil est informé des décisions prises lors de la dernière assemblée communautaire, notamment du mode de répartition du Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales. Le contrat de territoire a été signé et valide la subvention attribuée pour les travaux d'assainissement collectif à la Brasardière. M le Maire a participé à l'assemblée générale du CAUE ainsi qu'à la commission littoral et à la commission SCOT du syndicat mixte. Un compte rendu est donné de l'assemblée générale du CDAS et du séminaire de Manche Numérique. M Legraverend intervient au sujet du hangar construit dans les Landes et qui a fait l'objet d'un refus de permis de construire.

Philippe d'Anterroches

Bruno Robin

Thierry Legraverend

Pascal Poullain
Absent excusé

Sandrine Barbier

Serge Lehericey

Marc Denquin

Christophe Mauger de Varennes

Rémi De Saint Jores
Absent excusé

Aline Maïté
Absente

Guérin Cécile